

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LA LOCATION SAISONNIERE - 1/3

OBJECTIFS DE LA FORMATION Permettre aux collaborateurs de confirmer leur exercice professionnelle à l'aune de la réglementation récente notamment de la Loi ELAN. Les thèmes abordés permettront de protéger des défauts contractuels ou informationnels que les agences immobilières pourraient présenter. Nous consoliderons le socle d'une pratique exemplaire.

PUBLIC VISE Tout professionnel de l'immobilier

PREREQUIS Connaissances générales en immobilier

DUREE ET DATE 14 heures réparties sur 2 jours, en présentiel ou en distanciel

ANIMATRICE Madame Valérie TELLENE

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques.

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émargement, Attestation de présence.

PROGRAMME Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

DERNIERE MISE A JOUR 23-10-2021

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LA LOCATION SAISONNIERE - 2/3

PLAN DE FORMATION

14 heures réparties sur 2 jours

1 Le mandat

- A.** Les caractéristiques particulières
- B.** Les prestations extra-hôtelières
- C.** Les conditions de validité
- D.** Jurisprudence

2 Le contrat de location

- A.** Les clauses obligatoires
- B.** Les informations
- C.** Les annexes
- D.** Les clauses abusives –recueil- et jurisprudence

3 La réservation

- A.** Les délais
- B.** Les informations obligatoires
- C.** Les modalités
- D.** Les arrhes et acomptes
- E.** Les conditions d'annulation et principe de symétrie

4 Les obligations de déclarations

- A.** Obligation d'information des propriétaires
- B.** Les seuils
- C.** Les formulaires et contraintes déclaratives
- D.** Les dispositions fiscales

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LA LOCATION SAISONNIERE - 3/3

5 Les assurances

- A.** Obligations assurantielles
- B.** Les clauses contractuelles
- C.** Les documents libératoires et différents contrats

6 La livraison et restitution des biens

- A.** Les Etats des lieux entrée et sortie
- B.** Les documents obligatoires
- C.** Les nécessaires mises à disposition matérielles
- D.** La sécurité et l'hygiène
- E.** Les consignes et mode d'emploi
- F.** L'organisation de manifestations ou de cérémonies
- G.** Les obligations en termes de voisinage.

7 La publicité

- A.** Contraintes réglementaires
- B.** Contrôles DGCCRF
- C.** Obligation de suivi et d'information.

Modules optionnels:

- Les dispositions fiscales applicables aux loueurs propriétaires de biens
- Les labels
- Réglementation RGPD
- Le code de déontologie dans location
- Les obligations Tracfin dans la location

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation), Attestation individuelle de formation Loi Alur.